

```
var pageHandler = {id: 1797,lang: "fr",label: "Budget",author: "eric",keywords: "bassin de pompey, communaut  de communes du bassin de pompey, cr che bassin pompey, halte-garderie, sit, transports, transport, eiffel  nergie, cr che, familiale, assistante maternelle, d chets, pistes cyclables, logement, budget",path: [{id: 1766, type: 'topic', label: 'Institution', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/fr/institution,5140,fr.html'}, {id: 554, type: 'website', label: 'CC Bassin de Pompey', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/?module=website&action=ViewDetail&websiteParam[cmpref]=554&lang=fr'}, {id: 1797, type: 'page', label: 'Budget', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/fr/budget.html'}],tags: ['default_modules_website_default-website'],markers: {}};
```



Le budget communautaire

Proximit  et solidarit  r affirm es

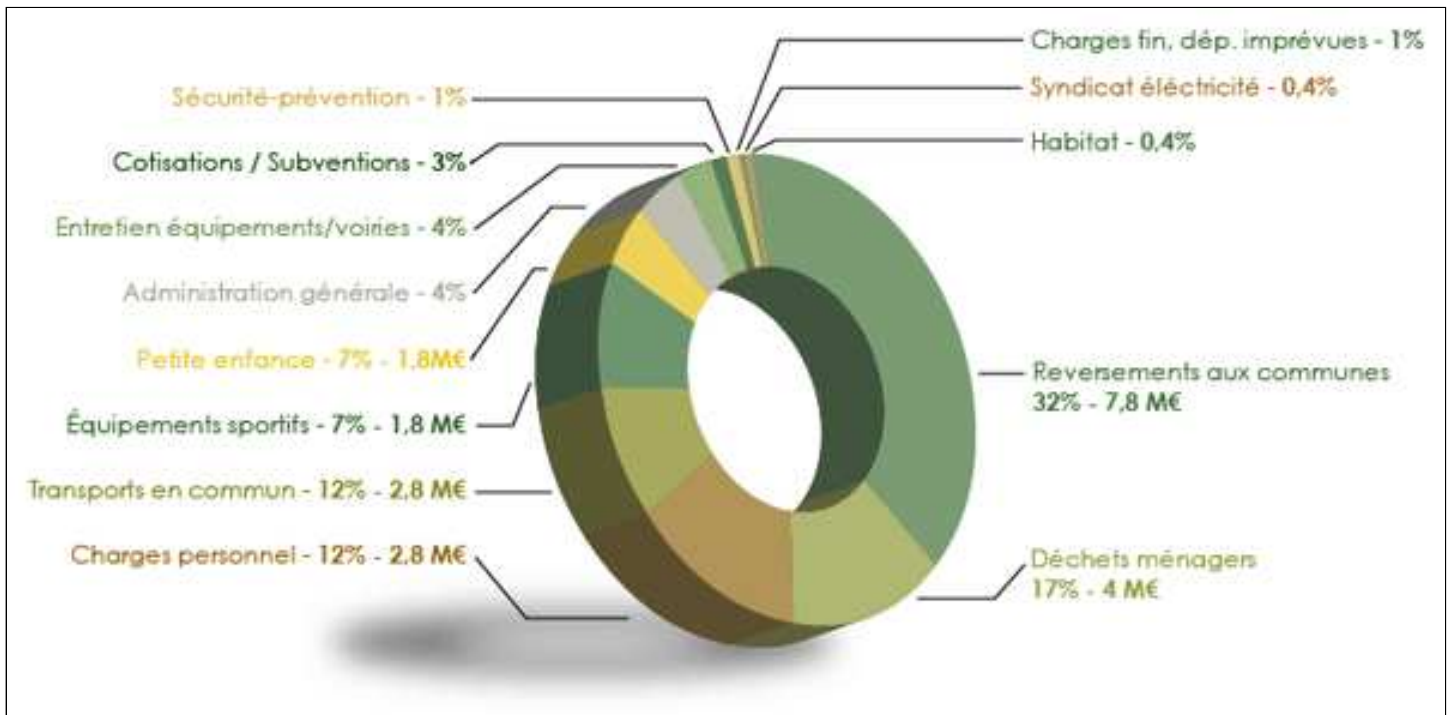
Le Conseil Communautaire a adopt  son budget 2011 lors de la s ance du 24 f vrier 2011 soit **45,5 M ** pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Ce budget 2011 confirme la dynamique de la Communaut  de Communes en terme d'aménagement du territoire et la volont  de maintenir une offre de service de qualit  et  quilibr e, pour que le mot solidarit  prenne toute son acuit .

Dans un contexte de refonte fiscale, la Communaut  de Communes doit s'adapter aux nouvelles dispositions r glementaires et particuli rement celles concernant **la r forme de la Taxe Professionnelle** qui a pour cons quence une profonde modification de sa structure budg taire et fiscale. Ce budget int gre  galement les  volutions statutaires qu'a connues la Communaut  de Communes en 2010 avec **l'int gration de la commune de Millery** et de **nouvelles comp tences dans le domaine de la gestion des  quipements sportifs et de l'application du droit des Sols**.

Conforter les services   la population

Avec un budget de **23,5 M ** de d penses r elles de fonctionnement, la Communaut  de Communes du Bassin de Pompey marque sa volont  de poursuivre le d ploiement de services sur l'ensemble des 13 communes. Les transports en commun (2,8 M ), la petite enfance (2,8 M ), l'environnement et le tri des d chets (4M ) constituent des axes de d veloppement majeurs mis au service de l'am lioration des conditions de vie. 1,8 M  sont par ailleurs consacr s   la gestion et   l'entretien des  quipements sportifs, COSEC et piscines, dans le cadre des nouvelles comp tences transf r es.

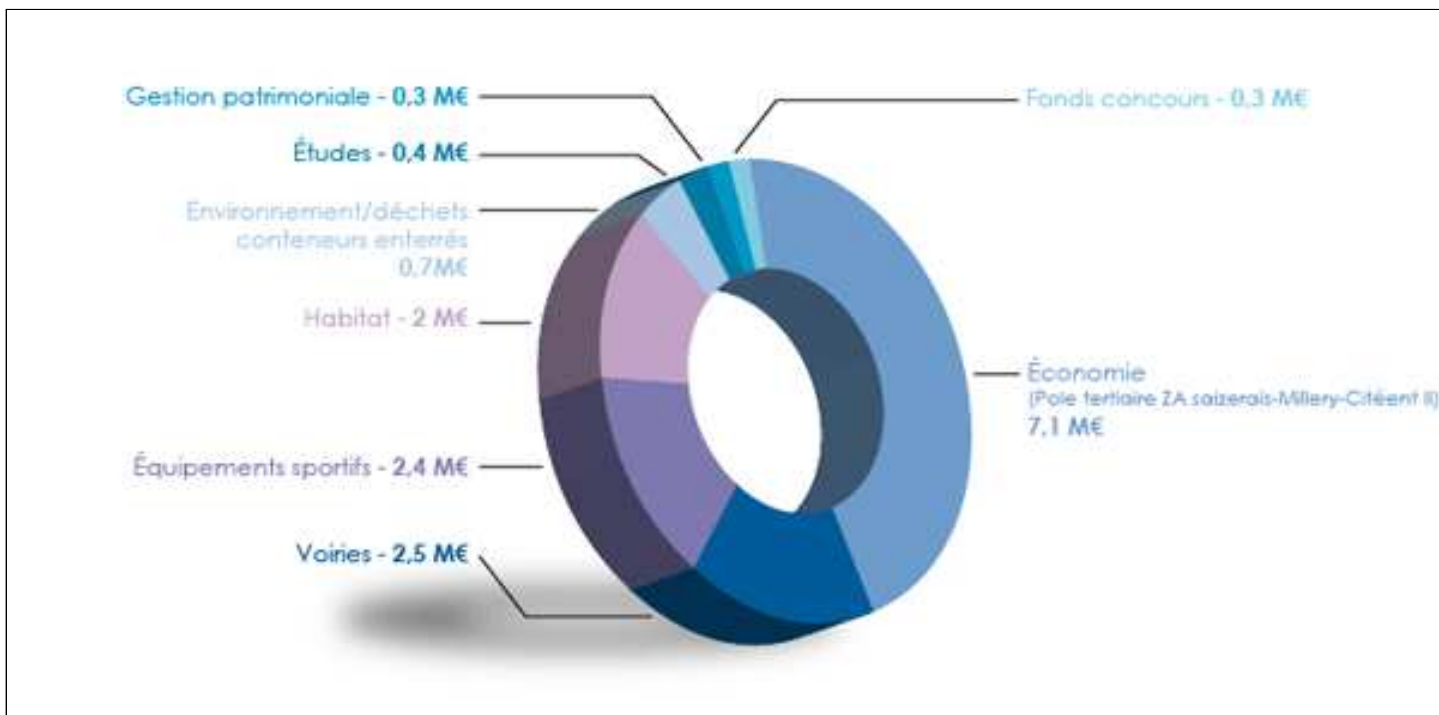


Des investissements pour préparer l'avenir

Près de **16 M€** seront investis en 2011 pour un projet communautaire ambitieux au service de l'aménagement durable du territoire.

Le développement économique avec 7,1 M€ reste un axe majeur au service de la création d'entreprises et de la diversification d'activités (extension de la zone artisanale de Saizerais, aménagement de la zone des Sablons à Millery...). Dans le domaine de l'habitat, avec 2 M€ alloués, l'intercommunalité maintient l'effort financier engagé avec 250 000 € annuels dédiés à la rénovation de l'habitat privé et 450 000 € annuel pour la réhabilitation et la construction de logements locatifs sociaux. Les perspectives budgétaires prennent également en compte l'évolution nécessaire des structures petite enfance afin de répondre aux besoins des familles et d'un manque de places d'accueil avéré.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey poursuit l'effort engagé en 2008 avec **35 M€ sur 5 ans** consacré à l'aménagement urbain, la rénovation des voiries, la mise en accessibilité de l'espace public,



Un faible endettement

Ces orientations budgétaires sont rendues possibles grâce à une bonne santé financière qui s'illustre par un faible taux d'endettement (**180 €/habitant** contre 332 €/habitant en moyenne pour les communautés d'agglomération).

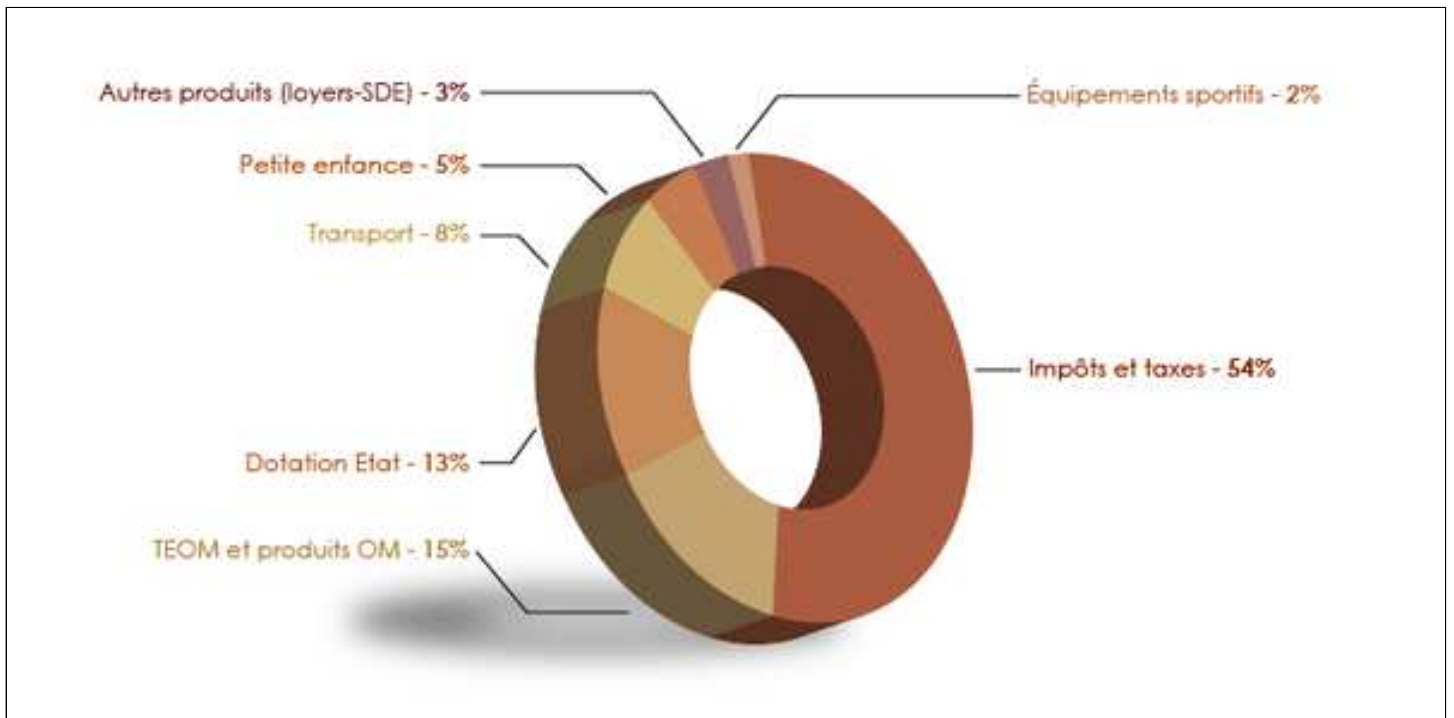
Une stabilité des taux marges

Dans un contexte de réforme de la fiscalité des entreprises et de transfert des taxes d'habitation et Foncier Non Bâti de la fiscalité départementale et régionale vers l'intercommunalité, la Communauté de Communes s'engage à maintenir une stabilité des taux marges en 2011.

Taxe d'habitation : **11,24 %**

Taxe Foncière : **1,65 %**

Taxe Foncière Non Bâti : **4,72 %**



Débat d'Orientation Budgétaire

Débat d'Orientation Budgétaire 2011 de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

>> Téléchargez le Débat d'Orientation Budgétaire 2011 - PDF (868.13 Ko)